



AVALANCHE QUÉBEC

RAPPORT D'INCIDENT D'AVALANCHE

DATE, HEURE ET LIEU

Date/heure: Dimanche 7 février 2021 en pm

Description: Talus rocheux d'un chemin d'accès aux éoliennes à environ 10 km dans l'arrière-pays de Mont-Louis (image 1) Gaspésie.

Coordonnées: 49°12'3.09"N 65°39'50.17"O

Chaîne de montagne: Appalaches, Gaspésie

Province: Québec

INFORMATION SUR LE GROUPE

Activité: Motoneige hors-piste récréative

INFORMATION SUR L'AVALANCHE

Nombre : 1

Taille : 2

Type : Plaque persistente

Aspect : Nord

Inclinaison : Zone de départ 36-38 degrés

Déclencheur: Motoneigiste en faisant du *side-hill*

Dimension: 100 m de large par 75 m de long par 40-80 cm d'épaisseur

Plan de glissement: Grains à faces planes sur croûte

Zone de départ: Talus rocheux au-dessus d'une route d'accès aux éoliennes. Le talus est bien protégé de chaque côté par des arbres (image 2) et était bien enneigé le 7 février.

Commentaires: La neige était poudreuse et la chenille de la motoneige enfonçait environ 50 cm dans le manteau neigeux. La fracture s'est propagée environ 25 m plus haut sur le talus. L'avalanche a emporté la totalité de la neige du talus. Les rochers du talus étaient visibles après l'avalanche (photo 3).

INFORMATION SUR LES PERSONNES IMPLIQUÉES

Nombre de personne impliquées: 3

Nombre de personnes blessées: 0

Nombre de personnes décédées : 0

INFORMATION SUR LE MANTEAU NEIGEUX ET LA MÉTÉO

Météo: Ensoleillé le jour de l'accident, température -5C, vent légers du Nord-ouest (données de la station météo de l'Anse-Pleureuse). La tempête du 3 février a apporté 55 cm de neige à la station météo de l'Anse-Pleureuse avec des vents forts et soutenus de l'est. Le 6 février, 12 cm de nouvelle neige est également tombé dans le secteur avec des vents d'est.

Manteau neigeux: Cette région n'est pas couverte par le bulletin d'avalanche des Chic-Chocs. Une équipe terrain est allé investigué le site le 10 février et a recueilli les informations suivantes :

Environ 100 cm de hauteur de neige au sol. La moitié supérieure du manteau neigeux était une neige poudreuse (20 cm de F) et reposait sur une neige dense (30 cm de P). Dans la moitié inférieure du manteau neigeux se trouve une série de croûtes (5 cm laminées) qui recouvrent une neige sans cohésion (25 cm de 4F) de grains à faces planes. Le fond du manteau neigeux est une épaisse croûte (15 cm) de glace qui a servi de plan de glissement (image 4)

Des tests effectués dans la couronne de l'avalanche ont démontré des résultats CTM 12 (SP) down 83 sous CR dans FC 3.0 et ECTP 22 down 83 cm.



AVALANCHE QUÉBEC

COMMENTAIRES ADDITIONNELS

Un groupe récréatif de 7 motoneigistes se déplaçait sur un chemin d'accès aux éoliennes entre Mont-Louis et Anse-Pleureuse. Ils se sont arrêtés au pied d'un talus rocheux pour regarder le plus expérimenté des motoneigistes (# A) faire du *side-hill*. Le talus était une pente bien connue pour être enneigée après les tempêtes puisqu'il est bien protégé par des arbres de chaque côté et que la neige s'y accumule souvent. Le talus rocheux se poursuit environ 25 m en aval du chemin d'accès. Les 6 motoneigistes étaient stationnés sur la route au pied du talus lorsque l'avalanche a été déclenchée accidentellement par le motoneigiste #A. Celui-ci a coupé la pente dans le tiers inférieur du talus et la fracture s'est propagée sur l'entièreté du talus, environ 20 m plus en amont. Toute la pente s'est vidée (100 m x 50 m) et un dépôt d'environ 2 m s'est accumulé sur le chemin (photo 5). Les débris de l'avalanche se sont propagés sur la partie du talus en aval du chemin où environ 1.5 m de neige s'est accumulée. Des arbres matures se trouvaient à la limite de la zone de dépôt où les débris se sont arrêtés. Au final, 3 motoneigistes se sont fait ensevelir à mi- poitrine ainsi que leurs machines ensevelies jusqu'au pare-brise (photo 6). Le motoneigiste # A est dû redescendre pleine vitesse sur le chemin et a réussi à rester debout sur sa motoneige. Aucune personne n'a été blessée ni complètement ensevelie. Aucune personne ne portait d'équipement de sécurité en avalanche. Il a fallu que le chemin soit dégagé par le loader car les 2m plus de débris étaient trop gros pour la gratte.



Image 1 : Lieu de l'accident d'avalanche dans l'arrière-pays de Mont-Louis. Source Google Earth



AVALANCHE QUÉBEC



Image 2 : L'avalanche s'est produite sur un talus rocheux bien protégé par des arbres.
Les limites de l'avalanche sont dessinée en bleu (taille 2). Source Google Earth

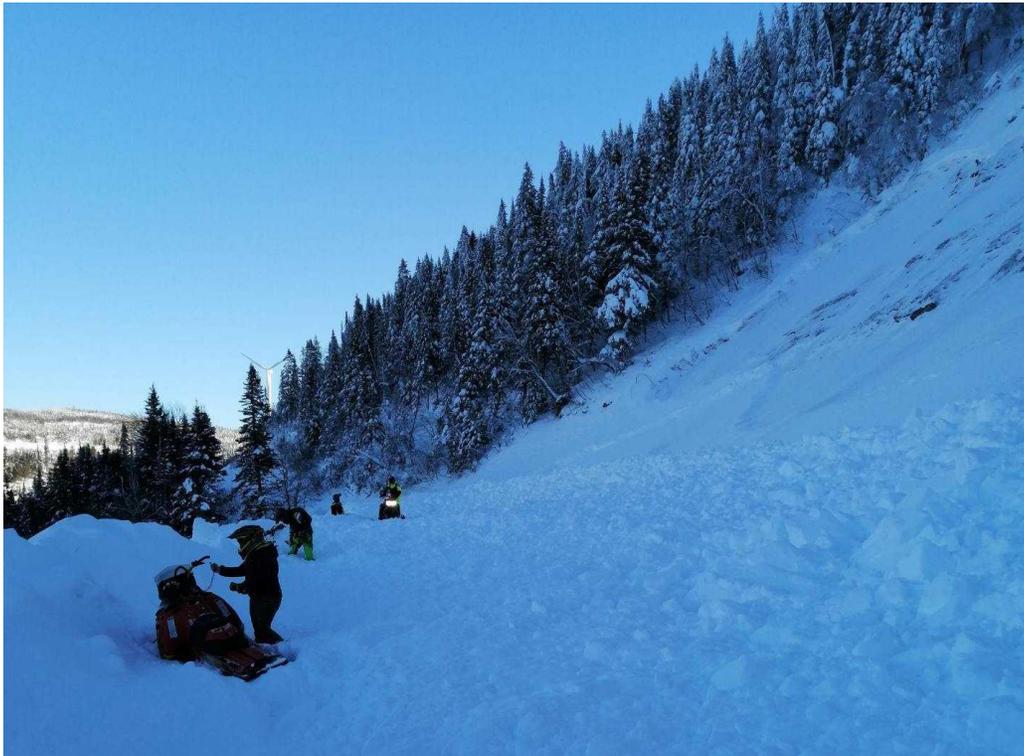


Photo 3 : L'avalanche s'est propagé sur tout le talus, emportant la majorité du manteau neigeux.
Photo : Jeannot Campion



AVALANCHE QUÉBEC

Hauteur de neige: 110 cm
 Profil rapide: Non
 Remarques:

Coordonnées: 49.19571 / -65.69449
 Masse vol. moy.: --

Vent:
 Résistance moy. au battage:

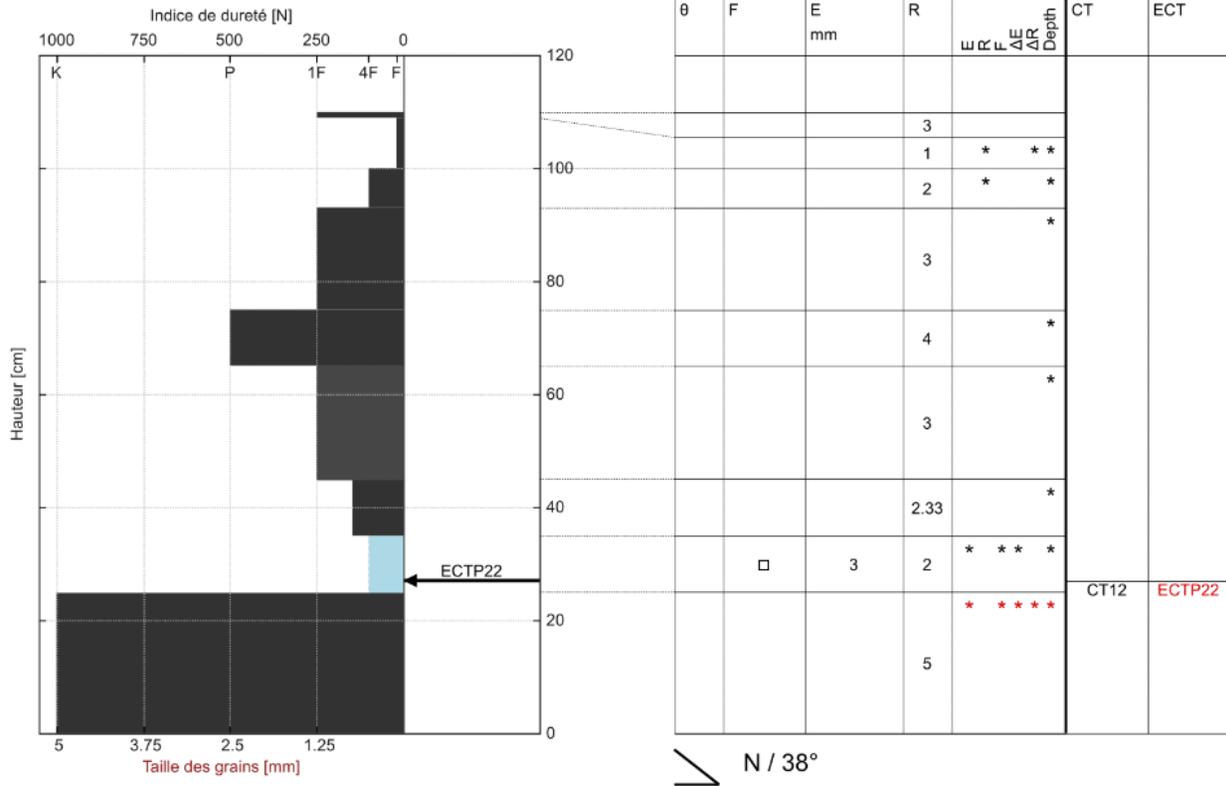


Image 4 : Profil de neige avec les informations recueillies le 10 février par l'équipe Avalanche Québec. La couche fragile qui a cédé était une couche de grains à faces planes qui reposait sur une croûte à la base du manteau neigeux.



AVALANCHE QUÉBEC



Photo 5 : Toute la pente s'est vidée et un dépôt d'environ 2 m s'est accumulé sur le chemin. Photo : Jeannot Campion



AVALANCHE QUÉBEC



Photo 6 : 3 motoneiges se sont fait ensevelir à mi-poitrine alors qu'ils étaient stationnés sur le chemin. Des motoneiges ont aussi été ensevelies jusqu'au pare-brise. Photo : Jeannot Campion

Voir le Mountain Information Network : <https://avalanche.ca/mountain-information-network/submissions/d3770107-6541-4eb1-a088-1456d39ddd82>

Voir le vidéo produit par l'équipe Avalanche Québec : <https://fb.watch/3HMWPmx2Tn/>

DATE ET HEURE DU RAPPORT: 16 février 13h00 Julie LeBlanc et Dominic LeBlanc